

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ 2016

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA BASSE VALLÉE DE L'ERVE ET DU TREULON



Table des matières

1.	Présentation du CTMA et rappel du contexte.....	1
1.1.	Le territoire.....	1
1.2.	Les enjeux et les objectifs.....	1
1.3.	La cellule d’animation du syndicat	2
2.	Présentation de la cellule d’animation du CTMA.....	2
2.1.	Le comité de pilotage	2
2.2.	Le Comité technique.....	3
2.3.	Le comité syndical	3
2.4.	Intercommission SAE Sarthe Aval.....	3
2.5.	GEMAPI.....	3
2.6.	Colloques et formations	4
3.	Mise en œuvre du contrat, les travaux du syndicat de l’Erve et du Treulon sur 2016	4
4.	Actions de communication.....	4
5.	Budget et financement.....	5
6.	Bilan et perspective	5
7.	Annexes	5
7.1.	Annexe 1 : Photos travaux 2016.....	5
7.2.	Annexe 2 : Cartographie des travaux 2016	5

1. Présentation du CTMA et rappel du contexte

1.1. Le territoire

Affluent rive droite de la Sarthe, l'Erve draine l'extrémité sud-ouest du département de la Mayenne et la partie occidentale du département de la Sarthe.

En ce qui concerne l'aire d'étude, la basse vallée de l'Erve occupe une surface de 39 km² pour une longueur de 19km. Elle longe l'enclave communale d'Epineux-le-Séguin, traverse les communes d'Auvers-le-Hamon et de Sablé-sur-Sarthe et de façon limitrophe le territoire de Juigné-sur-Sarthe.

Le Treulon, son principal affluent prend sa source à une altitude de 200 m, dans la forêt de la Grande Charnie, au sud de la commune de Torcé-Viviers-en-Charnie. Il devient pérenne en amont du bourg de Blandouet et conflue avec l'Erve au lieu-dit le Bel-Air sur la commune d'Auvers-le-Hamon, à une altitude de 34 mètres.

Le Treulon s'inscrit dans un bassin versant de 154 km² pour une longueur de 36 km à la limite des départements de la Mayenne et de la Sarthe. De forme globalement rectangulaire, il s'oriente selon un axe nord / sud.

1.2. Les enjeux et les objectifs

L'enjeu est important sur le territoire compte tenu des différentes pressions exercées par les différentes professions. On observe notamment :

Une détérioration de la qualité physico-chimique et biologique de l'eau par l'apport d'intrants liée à une forte pression agricole.

Une dégradation des berges dues au piétinement du bétail.

Une ripisylve peu dense voire absente qui ne remplit que partiellement son rôle épuratoire, mécanique et biologique alternant avec des sections présentant un aspect très dense et envahissant.

Une banalisation hydro morphologique et un appauvrissement de la biodiversité imputable à la chenalisation des cours d'eau et la mise en bief des cours d'eau.

Une discontinuité longitudinale responsable du blocage du transit sédimentaire, hydraulique et de la libre circulation des poissons.

Un écoulement des eaux ponctuellement perturbé par la présence d'embâcles ou par un défaut d'entretien sectoriel de la ripisylve.

Une turbidité élevée entraînant le colmatage du fond de la rivière uniformise le support et asphyxie la végétation aquatique.

Les objectifs du syndicat sont identiques au SDAGE Loire Bretagne ainsi qu'au SAGE Sarthe aval, ils sont donc de sensibiliser, développer la pédagogie et les échanges, améliorer la qualité des eaux, améliorer l'hydromorphologie et de la continuité écologique, préserver les zones humides, gérer la ressource de façon équilibrée, Réduire la vulnérabilité aux inondations et du ruissellement.

1.3. La cellule d'animation du syndicat

Le comité syndical est composé de 18 titulaires, de 9 suppléants, 1 présidente, 2 vices présidents, 1 secrétaire et 1 technicienne de rivière.

2. Présentation de la cellule d'animation du CTMA

2.1. Le comité de pilotage

Le comité de pilotage s'est réuni 2 fois au cours de l'année 2016 :

- le 03 mai 2016 : Synthèse de la 1^{ère} phase pour l'étude sur les ouvrages de l'Erve (Etat des lieux et diagnostic)
- le 04 octobre 2016: COTECH pour évaluer les problématiques et élaborer la stratégie à suivre

Le comité de pilotage du 3 mai était composé de :

- L'Agence de l'Eau Loire Bretagne,
- L'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe,
- Le Conseil Régional,
- Le Conseil départemental 72,
- La Direction Départementale des Territoires de la Sarthe,
- Sarthe nature environnement,
- L'ONEMA 72,
- La Chambre d'agriculture de la Sarthe,
- La Fédération Départementale de la Pêche pour la Protection des Milieux Aquatiques 72,
- Le comité syndical.

L'ordre du jour portait sur l'état des lieux et le diagnostic sur le territoire de l'Erve pour l'étude sur la continuité écologique.

Assistaient à cette réunion 5 administrations sur les 9 conviées, 4 administrations excusées et 09 membres du CS sur 18.

Le comité de pilotage du 04 Octobre 2016 était composé de :

- L'Agence de l'Eau Loire Bretagne,
- L'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe,
- Le Conseil Régional,
- Le Conseil départemental 72,
- La Direction Départementale des Territoires de la Sarthe,
- L'ONEMA 72,
- La Fédération Départementale de la Pêche pour la Protection des Milieux Aquatiques 72,
- Sarthe Nature environnement,
- La Chambre d'agriculture de la Sarthe,
- Les deux vices présidents.

L'ordre du jour de ce COFIL était le suivant :

- Point sur les particularités des prélèvements irrigation sur l'Erve, les possibilités d'évolution des types de prélèvements
- Présentation des sites, ouvrage par ouvrage, et bilan des discussions engagées avec les riverains
- Définition des scénarii à étudier par site
- Présentation des scénarii pour quelques sites pour validation de principe
- Possibilité d'abaissement des ouvrages pour prendre des mesures complémentaires et commencer le calage des aménagements
- Point sur les financements et les difficultés associées.

Assistaient à cette réunion 6 administrations sur les 9 conviées, 3 administrations excusées et les deux vices présidents.

2.2. Le Comité technique

Le syndicat a décidé d'organiser une réunion technique avec le service police de l'eau de la Sarthe et le bureau d'étude SERAMA en charge de l'étude sur les ouvrages afin de lever des interrogations sur la problématique irrigation et l'abaissement potentiel de la ligne d'eau pour respecter la continuité écologique. Nous n'avons pas toujours pas de réponse (1^{er} trimestre 2017).

2.3. Le comité syndical

Le Comité syndical s'est réuni 5 fois au cours de l'année 2016 :

- 12 avril 2016, DOB, budget et point sur les travaux en cours
- 31 mai 2016, Orientation du Syndicat pour le financement des aménagements suite à l'étude de SERAMA ainsi que prévisionnel des travaux de l'été 2016 sur le Contrat Territorial des Milieux Aquatiques
- 25 octobre 2016, point sur la GEMAPI – Avis du syndicat Erve et Treulon pour les financements des travaux de continuité écologique, Point sur les travaux et les subventions, Abaissement exceptionnel des ouvrages pour prendre des mesures par le bureau d'étude SERAMA

2.4. Intercommission SAGE Sarthe Aval

La Technicienne de rivière fait partie de la commission milieux aquatiques du SAGE Sarthe Aval ainsi que du groupe de travail pour la cartographie des cours d'eau sarthois. Ces commissions se sont réunies plusieurs demi-journées au cours de l'année 2016. La technicienne de rivière a assisté aux réunions suivantes :

- Le 1^{er} février 2016 : 1^{ère} étape de l'élaboration de la définition de la stratégie
- Le 14 avril 2016 : 2^{ème} étape de l'élaboration de la définition de la stratégie

2.5. GEMAPI

Le SAGE Sarthe aval a organisé de nombreuse réunion sur la compétence GEMAPI.

La Technicienne de rivière a assisté à ces réunions qui ont eu lieu :

- 26 janvier 2016 : présentation de la compétence GEMAPI
- Le 28 avril 2016 : Devenir de l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sarthe (IIBS), structure porteuse des SAGE et témoignage de structures ayant évolué en syndicat mixte, Compétence GEMAPI : avancement des réflexions sur le bassin de la Sarthe, Présentation des grandes orientations du SDAGE Loire-Bretagne (arrêté le 18/11/2015), Présentation des grandes orientations du Plan de Gestion des Risques Inondations Loire-Bretagne (arrêté le 23/11/2015) et avancement des Stratégie Locale de Gestion des Risques Inondations sur le bassin de la Sarthe.
- 08 novembre 2016 : évolution de la structure porteuse des SAGEs, actualité GEMAPI, retour d'expérience lutte contre l'érosion des sols

2.6. Colloques et formations

La technicienne de rivière a également suivie des formations ou a assisté à des colloques :

- 13 avril 2016 – 2 jours – concours Technicien territorial
- 21 avril 2016 – 1 journée – Rencontre AELB, technicien de rivière 72
- 11 mai 2016 – 2 jours – Formation hydrologie, ASTER 53
- 15 juin 2016 – 2 jours – jury BTSA GEMEAU
- 10 novembre 2016 – 1 journée – rencontre technicien de rivière de la mayenne, retour d'expérience

3. Mise en œuvre du contrat, les travaux du syndicat de l'Erve et du Treulon sur 2016

Sur l'année 2016, ont été réalisé :

- Entretien des berges et ripisylve : 11 872 mètres linéaires de berges soit 5 936ml de cours d'eau
- 9 gros abattages
- Embâcle : 334 embâcles retirés (tous volumes confondus)
- 11 Abreuvoirs en descente aménagée
- 1 passage à gué (2 abreuvoirs face à face avec lisse coulissante)
- Talutage
- Enrochement de protection de berges et empierrement

La carte de localisation des travaux se trouve en annexe 2.

4. Actions de communication

Depuis Mars 2015, le syndicat de l'Erve et du Treulon en partenariat avec les syndicats de la Jouanne, du Vicoin, de l'Erve, de la Vaige et de la Taude, s'est doté d'un site internet.

Ce site permet au syndicat d'expliquer ses objectifs et de l'illustrer par des exemples.

<http://www.erveetreulon.portail-bassins-versants.fr>

Depuis maintenant 6 ans, la technicienne de rivière rencontre régulièrement les riverains du cours d'eau et les sensibilisent aux différentes problématiques du territoire et plus particulièrement de leurs parcelles. Bons nombres d'entre eux commencent à changer leurs pratiques dans le but d'améliorer la qualité de leurs parcelles et donc de l'environnement. Des abreuvoirs et des protections de berges ont ainsi été créés pour limiter le piétinement bovin et des clôtures refaites par exemple.

L'étude sur les ouvrages débutée en septembre 2015 se poursuit. Nous en sommes actuellement à la phase 2, établissement des scénarii d'aménagement par ouvrage. Le syndicat doit maintenant présenter aux propriétaires ces scénarii pour ensuite qu'ils acceptent un des scénarii. Suivra la phase projet détaillé par ouvrage.

5. Budget et financement

Le coût des travaux sur le territoire du Syndicat est décomposé de la manière suivante :

- 23 579.20 € -> Entretien berges et ripisylve
- 1 350 € -> Gros abattage
- 13 360 € -> Embâcles
- 9 936 € -> Abreuvoirs, gué.
- 18 774.20 € -> Enrochement et talutage

Soit un total de 66 999.40 € TTC, subventionné à 80% par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, les Conseils départementaux 53 et 72 et la Région ays de la Loire. Sur ce montant, 26 639.37€ font partie de la 4ème année de travaux et 40 360.03€ correspondent à une partie de la 5^{ème} année de travaux.

6. Bilan et perspective

Le syndicat a entamé sa cinquième année de travaux sur le territoire de l'Erve aval et du Treulon.

L'objectif est de poursuivre ces travaux dans le but de limiter l'impact du piétinement des bovins, enjeux fort présent au sein du territoire.

La perspective principale pour les années 2017 et 2018 est dans un premier temps de finaliser l'étude sur les ouvrages sur l'Erve aval, dans un deuxième temps de commencer les travaux d'aménagements sur les sites favorables et dans un troisième temps de continuer l'entretien et la protection des berges.

7. Annexes

7.1. Annexe 1 : Photos travaux 2016

7.2. Annexe 2 : Cartographie des travaux 2016

ANNEXE 1

Avant travaux



Après travaux



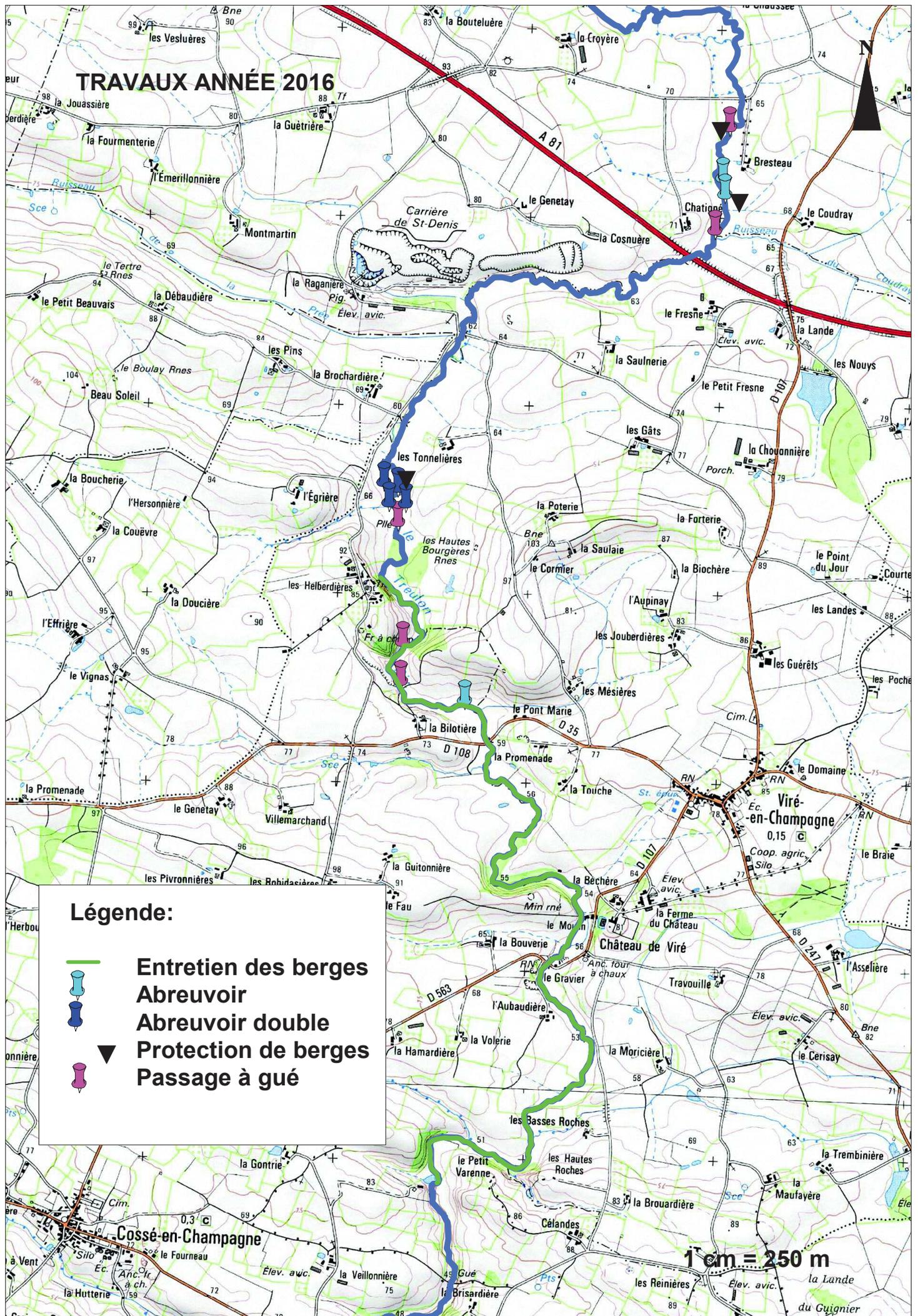
Avant travaux

Après travaux





TRAVAUX ANNÉE 2016



Légende:

-  Entretien des berges
-  Abreuvoir
-  Abreuvoir double
-  Protection de berges
-  Passage à gué

1 cm = 250 m